



Ecole maternelle publique
Amand Lefevre
236 rue de Clermont
60840 BREUI-LE LE SEC

Tél 03 44 68 01 12

Courriel : maternelle.breuilsec@ac-amiens.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 25 Janvier 2019

Membres présents :

L'équipe enseignante : Mesdames Bègue, Dumange, Piot.

Les membres élus du conseil municipal : Mme Peltier, adjointe au Maire en charge des finances, Mr Roger, adjoint au Maire en charge des travaux.

Les représentants des parents d'élèves élus (APEBS): Mmes Guinin, Serradimigni, Mrs Balochard, Caron.

Membres absents ou excusés :

Madame Pecqueux, Inspectrice de la Circonscription de Clermont.

Monsieur Dupuis, Maire de la commune.

Monsieur Longuet, DDEN.

Madame Brochot, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Mesdames Blanco, Trouillet et Vermeille, professeures des écoles.

Les membres de l'APEBS : Mesdames Benoist, Besse, Drussant, Pruvost.

I) Exercice évacuation – plan particulier de mise en sécurité – alerte intrusion

a)exercices de sécurité

-Exercice alerte intrusion effectué le 26/11/2018.

Dans le PPMS il y a un module alerte intrusion.

Le scénario retenu a été :«s 'échapper, se cacher,».

Le moyen d'alerte est le sifflet, différent de l'alerte PPMS.

Les enseignantes ont expliqué aux enfants que le danger venait de l'extérieur. Les élèves des classes de PS et MS devaient s'échapper, en longeant les couloirs le plus silencieusement possible afin d'atteindre un autre lieu plus sécurisé (le dortoir) et y rester sans faire de bruit.

Les 2 classes de MS GS devaient, se protéger sous les tables, se barricader, rapidement et sans faire de bruit.

L'année précédente les membres du conseil d'école avait mené une réflexion collégiale sur les améliorations supplémentaires à apporter :

–La Municipalité avait proposé des torches électriques mobiles à disposition des enseignantes. Mr Roger nous fournira le matériel le plus rapidement possible.

–Est-il possible de combiner 2 alarmes distinctes sur le bloc PPMS (le sifflet ne pouvant pas s'entendre dans tout l'établissement). L'entreprise a répondu négativement. En ce qui concerne son bon fonctionnement en cas de coupure de courant, les blocs ont une batterie.

Le compte rendu de l'exercice a été envoyé au service compétent de l'Inspection Académique et transmis à la Mairie. Pour information le deuxième exercice évacuation incendie sera fait en commun avec l'école élémentaire.

II) Projets éducatifs

Le calendrier des projets éducatifs a pour le moment été respecté.

La fête de Noël a été une belle réussite avec la présence du Père Noël. Nous remercions Mr Bedonski et Mme Peltier dans les rôles respectifs du père Noël et de son adjoint. Nous remercions également la Municipalité qui a, cette année encore, gâté tous les élèves.

Prochains événements :

-Le prochain événement à venir est le carnaval, le 05/03. Les parents seront avertis par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les enfants viendront déguisés sans thème particulier. Il y aura un bal organisé et animé par les enseignantes dans la salle de motricité pour les 4 classes.

Les parents pourront s'ils le souhaitent apporter crêpes, garniture et boissons pour le goûter collectif. Un tableau sera affiché aux portes des classes pour ceux qui souhaitent participer.

-26/04/2019 : la chasse aux œufs

Nous renouvelons la chasse aux œufs, le 26/04 au matin. Il s'agit, comme l'année dernière, de participer à une chasse aux trésors sous forme d'indices à collecter dans l'école pour parvenir jusqu'aux œufs en chocolat et se les partager. Nous demanderons de l'aide aux parents pour encadrer des petits groupes d'enfants par l'intermédiaire du cahier de liaison.

- 18 et 20/06/2019 : le bazar d'Alphonse

Nous avons demandé à la compagnie de la Cyrène de venir présenter leur spectacle intitulé le bazar d'Alphonse sur 2 jours. Le comédien et musicien « Alphonse » accueille en musique les enfants puis leur propose un parcours déambulatoire de 30 à 45 minutes où petit à petit il va conter, devant les installations, la vie simple de sa famille, ses joies, ses peines et ses espoirs, accompagné de son accordéon. Puis il propose des ateliers participatifs (chansons, danses, arts plastiques...). Chaque classe participera à tour de rôle.

Coût : 800 euros financés par la coopérative scolaire.

-période 3 : parcours de motricité.

Pendant cette période, chaque vendredi après-midi, les élèves des 4 classes peuvent s'entraîner à la grande motricité, sur des parcours que les enseignantes installent le midi et rangent le soir.

Pendant cette période Mmes Bègue et Piot accueillent chacune 3 stagiaires STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives option éducation motrice) de l'UFR d'Amiens.

Dans le cadre de ce stage, ils participent, aux séances de motricité : observation, co-animation, animation de séances en autonomie sous notre responsabilité.

Ce sont des étudiants en deuxième année qui se destinent, le plus souvent, au métier de professeur de sport.

-du 18 au 22/03 semaine de la maternelle: "univers sonore"

Chaque jour, les élèves, par groupe de 12 tout niveau confondu, participeront à 2 ateliers par matinée soit 8 ateliers sur la semaine.

Les ateliers autour de l'univers sonore seront animés par les ATSEM et les enseignantes:

-Gestes et sons : vers le classement des instruments

-Mémoire et loto sonores (animaux, bruits familiers, bruits de la nature)

-Activités autour des rythmes

-jeu avec les bouteilles sonores

-Activités autour de l'écoute: reconnaître le bruit d'objets à l'aveugle, se déplacer vers un bruit les yeux bandés.

En parallèle, dans chaque classe, les élèves fabriqueront des instruments de musique.

A l'issue de la semaine le vendredi après-midi, chacun viendra présenter son instrument lors d'un grand rassemblement dans la salle de motricité ou on improvisera des petits orchestres.

Les enseignantes fabriqueront un mur musical, installé dans la cour de récréation, que les élèves pourront manipuler librement.

Pour cette semaine musicale, les enseignantes collecteront auprès des familles, de nombreux objets de récupération: pot de yaourt, rouleaux en carton, ustensiles de cuisine (cuillères, louches, poêles, casseroles, grilles de four, de réfrigérateur...)

Un mot sera mis dans le cahier de liaison.

-du 25/03 au 05/07 : projet musique

Chaque vendredi matin les élèves des 4 classes participeront à des ateliers « chorale » avec Gilles Perlier, professeur de musique à l'école de musique du Clermontois.

- sortie scolaire :

En juin, nous prévoyons d'emmener les élèves des 4 classes, à la ferme. Le lieu et la date sont à finaliser.

Les cahiers et classeurs de réussites et de progrès seront donnés aux familles le vendredi 1er février 2019.

III) Admissions 2019-2020

Mme Piot procédera aux admissions des enfants nés en 2016, le samedi 23 mars de 8h00 à 13h00 et le lundi 25 mars de 8h00 à 17h30, dans les locaux de l'école maternelle . Les parents concernés devront, au préalable, inscrire leurs enfants à la Mairie. Aucune admission ne sera prise en compte sans la fiche d'inscription signée par Monsieur le Maire.

Les fiches d'inscription seront transmises aux écoles. Cette année les parents devront prendre RDV en ligne pour éviter les temps d'attente qui peuvent parfois être longs.

Un flyer leur sera donné au moment des inscriptions à la mairie avec le lien internet pour la prise de RDV.

Il s'agit d'une matinée purement administrative, Mme Piot invite donc les parents à venir sans enfant.

Une matinée porte ouverte sera organisée pour les futurs élèves le samedi 8 juin 2019 (visite des locaux et proposition d'ateliers).

L'APEBS sera représentée. Mme PIOT invitera Mme Lefeuve Suzy, responsable du périscolaire.

Les membres de l'APEBS proposeront aux familles qui le souhaitent de faire le trajet école-cantine-périscolaire que les enfants empruntent en semaine.

Prévision des effectifs pour 2019-2020

Enfants nés en 2016	26
Enfants nés en 2015	22
Enfants nés en 2014	42
Total	90
Moyenne par classe	22.5

Les prévisions pour la rentrée 2019-2020 prévoient une baisse du nombre d'admissions.

Il faut préciser que depuis plusieurs années les prévisions sont souvent inférieures aux demandes d'inscriptions réelles et qu'elles varient en moyenne de 10 ce qui porterait l'effectif à 100 élèves soit une moyenne de 25 élèves par classe.

Il faut compter aussi avec les demandes de hors commune qui sont parfois nombreuses.

IV) Crédits d'investissement

Les demandes de l'équipe pédagogique sont transmises à la Municipalité sur la base de l'année précédente à savoir 1600 euros.

Nos demandes seront examinées lors du prochain conseil municipal.

Il s'agit, cette année d'acheter une table et de renouveler le matériel vieillissant des coins jeux pour les améliorer ou en créer des nouveaux.

La Municipalité envisage de changer le photocopieur et se renseigne pour estimer la location d'un photocopieur couleur.

V) Travaux-entretien

Lors du premier conseil d'école, les membres avaient été informés des problèmes de maintenance de la cour de récréation tant au niveau de l'entretien que des jeux de cour vieillissant.

A ce jour, la visserie de la structure est neuve, la structure et le sol ont été nettoyés. Toutes les conditions sont donc réunies pour que les élèves puissent l'utiliser en toute sécurité. La Municipalité présente ses excuses pour le délai d'intervention.

La Municipalité envisage de changer, dans un premier temps, le petit train en bois avec sol adapté et commence à réfléchir au changement de la structure (coût estimé 20 000 euros), après avoir pris avis auprès des enseignantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45

Fait à Breuil le Sec, le 28 janvier 2019

Isabelle PIOT

